Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant		Date d'inspection
LA BOUSSOLE, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.		Le 03 novembre 2026
Nom de l'établissement		Numéro de permis
La Boussole II		2013744
Adresse		Numéro de téléphone
Unité 3 49 rue du Collège Saint-Louis-De-Kent NB E4X 1C2		(506) 876-9185
Type de permis	Nombre maximal d'enfants	Âges des enfants
Garderie éducative à temps plein	40	PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE	Titre du poste	
Stephanie Hickey	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant; b) ne servent qu'à l'usage exclusif de l'enfant; c) soient rangés séparément pour chaque enfant.	40(1)(a-c)	03 nov. 2026	03 nov. 2026
Commentaires: Durant la visite, 16 boîtes à dîner ont été observées empilées au sol. Un rappel a été effectué concernant l'exigence de ranger les effets personnels de chaque enfant séparément. Au moment de l'observation, les enfants étaient en période de dîner. Les membres du personnel éducatif ont confirmé que les boîtes à dîner seraient remises aux crochets individuels des enfants à la fin du repas. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

La Mentore en assurance de la qualité est présente sur les lieux pour effectuer une inspection de surveillance. Le ratio enfants-personnel est respecté tout au long de la visite.

Durant l'inspection de surveillance, la Mentore en assurance de la qualité a vérifié les éléments suivants :
•Les activités quotidiennes;
•La routine quotidienne;
•L'aire de jeu intérieure;
•Les toilettes;
•Les espaces de rangement;
•Les effets personnels;
•La supervision des enfants.

La Mentore en assurance de la qualité a observé les enfants jouer librement à l'extérieur, effectuer la transition vers l'intérieur et prendre leur dîner.

original signé par
Stephanie Hickey
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 03 novembre 2026
Date

original signé par

Gisele Cormier | Le 03 novembre 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée | Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"